



J-30 RAPPEL

PROCESSUS DE LIBÉRALISATION DE L'ESPACE TÉLÉVISUEL

COMMUNIQUÉ

Dans le cadre de la libéralisation de l'espace télévisuel en Côte d'Ivoire et en conformité avec la décision du Gouvernement prise lors du Conseil des Ministres du 24 février 2016, la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA) a procédé au lancement des appels d'offres le lundi 30 mai 2016. Les retraits de dossiers de soumission ont commencé depuis cette date et se poursuivent.

La HACA porte à l'attention de tous que les candidatures relatives à ces appels d'offres devront être déposées, sous plis fermés au siège de la HACA au plus tard le lundi 31 Octobre 2016 à 14 heures UTC, date et heure de rigueur.

La clôture de ce processus sera suivi de l'ouverture des plis le **lundi 31 octobre 2016, à 15h00 UTC** au siège de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle, en présence des candidats ou de leurs représentants dûment mandatés.

Fait à Abidjan, le 30 Septembre 2016.

Pour la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle

Le Président
Ibrahim SY SAVANÉ

RAPPEL DU CONTEXTE

La HACA qui conduit ce processus d'ouverture de l'espace télévisuel, a lancé les deux (2) appels d'offres en vue d'autoriser :

- Dix éditeurs de programmes pour l'exploitation d'un service de télévision privée commerciale en clair sur le réseau TNT ;
- Deux (2) opérateurs de multiplex pour la distribution de services de télévision payants sur le réseau TNT.

Ce processus de libéralisation de l'espace télévisuel en mode numérique interviendra conformément aux normes adoptées par l'UEMOA et la CEDEAO et aboutira à la signature des conventions avec les opérateurs attributaires, une fois que le premier site de diffusion du réseau TNT sera opérationnel.